

TURNY, TOUS RÉUNIS

C'est dans un contexte perturbé que le premier tour des élections municipales s'est déroulé en France le 15 mars. À Turny, 54 % des électeurs inscrits se sont déplacés. Notre liste a été élue intégralement avec une moyenne de 76 % des voix, ce qui facilitera la mise en œuvre de notre programme. Nous tenons à vous en remercier.

Malheureusement, le confinement décidé par le gouvernement le 17 mars n'a pas permis que le conseil municipal d'installation se tienne comme prévu le samedi 21 mars. L'élection du maire et de ses adjoints n'a pu avoir lieu.

DES ELUS SANS MANDAT !

Depuis notre élection, l'état d'urgence sanitaire a été décrété et l'ordonnance du 1^{er} avril précise que le fonctionnement des communes pendant cette période de confinement doit s'effectuer comme suit :

C'est l'ancienne équipe municipale sous l'autorité de son maire, Stéphane GALLOIS, qui gère les affaires de la commune.

De plus, l'ordonnance confie aux maires l'intégralité des pouvoirs. Elle précise que les élus (de l'ancienne équipe) ainsi que les conseillers municipaux nouvellement élus doivent être destinataires de l'ensemble des décisions prises. C'est donc au maire de nous informer de ces décisions. Nous ne demandons qu'à contribuer au bon fonctionnement de notre institution. Cependant, à ce jour nous n'avons eu aucune information.

EN ATTENDANT d'ÊTRE ACTEURS ...

Les élus de notre liste, sans maire ni adjoints élus, ne peuvent donc pas intervenir. Pour autant, nous préparons l'avenir. Au moment où le décret annoncé en mai autorisera la tenue de ces conseils d'installation, nous serons prêts.

Des missions ont déjà été confiées à chacun des élus et l'équipe entière travaille en visioconférences afin de perdre le moins de temps possible dans la mise en place des structures internes et pour être en mesure de prendre les décisions qui s'imposeront très vite.

Les premiers éléments de notre programme devraient ainsi voir le jour en fonction de la levée des mesures sanitaires :

- Préparation du budget 2020 qui doit être voté avant le 31 juillet
- Tenue des premières réunions de hameaux
- Élaboration du programme d'aménagement du cadre de vie
- Reprise du PLU (plan local d'urbanisme)
- Projets d'animation (comité des fêtes, activités sportives et culturelles...)
- Et, bien entendu, suivi des travaux en cours (salle des fêtes, annexe, église). Vous en serez informés.

Comme chacun de vous, nous sommes impatients de voir le pays sortir de cette période de crise sanitaire en espérant qu'elle touchera le moins de personnes possible, chez vous, dans votre entourage. Il faudra pouvoir reprendre une vie normale et pour ce qui nous concerne, pouvoir nous mettre pleinement à votre service dans l'intérêt de la commune.

À Turny, le 17 avril 2020,

Alain Beaufrère, Pierrick Bernard, Corinne Bourgoïn, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Cathy Colin, Françoise Corde, Jean-Marc Foucher, Faudhil Gommid, Corinne Gouillard, Emilie Guénot, Léo Piat, Véronique Riff, Carole Siard, Jean-Marc Suinot